

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **4953** Société : **RAM 71673**

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **ELHOUIG HOUSSINE**

Date de naissance : **01.01.1961**

Adresse : **CHARAB AIN SIDI BENA**

Apt 11 **ESSA**

Tél. : **0661302886**

Total des frais engagés : **708,70** Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : **18 MAI 2021**

Nom et prénom du malade : **BOUGAIDI Hafida**

Age : **41**

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : **Affection rhumato-dégénérative**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **RAM**

Le : **16/04/2021**

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNOP N° : A-A-2019 / 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/04/21	3		2000H	Dr SEKIK Rhumato... 9, Bd Med Zerfa Tel.: 05 22 01 01 35

EXECUTION DES ORDONNANCES

Décret du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Ain Sebaâ CASABLANCA INPE : 0920677115 Tél : 05 22 73 22 73	16/04/21	PHARMACEUTICALS N°08101 Ain Sebaâ Groupe Ain Sebaâ CASABLANCA INPE : 0920677115 Tél : 05 22 73 74 73

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
DR SEKKARI Rhumatologie Med Zefzafi 05/22/0724	16/04/21	Ecchographie des jambes et poumons.	3200DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESSES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		Coefficient des travaux
	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553		Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

RHUMATOLOGUE

Maladies des Os, articulations,
colonne vertébrale et la Goutte
Echographie ostéo-articulaire
Rhumatologie interventionnelle



أخصائية في أمراض الروماتيزم

أمراض العظام والمضارع.
والروماتيزم، العمود الفقري،
المهاشة والتقرس،
الشخص بالصدى

16 avril 2021

Mme BOUGAJDI Hafida

63.90

BIPROFENID LP 100 MG

10.6 ox 2 1 cp / jour après le repas 10 jours

DOLOSTOP 1G CP SIMPLE

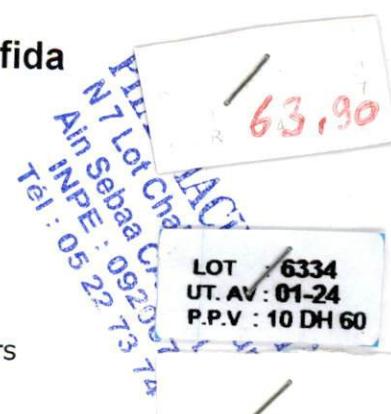
1cp x2 / Jour à midi et le soir pdt 10 jours

123.60

INEXIUM 40 MG

repas)

1 gelule / j pendant 15 jours (le matin à jeun 1/4 ..) pdt avant le



10,60

SYNTHEMEDIC
22 rue sebâir bâou el aouem roches
noires casablanca
INEXIUM

40 mg
Boite 14
641/150MP/21NRC P.P.V:123,60 DH
6 118001 020607

PHARMACIE FATHINA
44710910970
Ain Sebaa Groupe C
INPE 9092467315
Tél : 05 22 01 07 07

Dr SEKKAT Jihane
Rhumatologue
8, Bd Med Zefza Anassi
Tél : 05 22 01 07 07

Tél. : 0522 01 07 07 - Gsm : 0610 55 57 57 - E-mail : jihane.sekkat@gmail.com

المجمع الطبي أناسي: 8، السلام 1، شارع محمد الزفزاف، إقامة ريم 1، ش 17، الطابق 3 (قرب بريد المغرب-أناسي) - الدار البيضاء

Complexe Médical Anassi : Bd Med ZAFZAF, Rym1, N° 8, 3ème étage, N° 17, Anassi - Casablanca

Cabinet de rhumatologie Dr Jihane SEKKAT

Casablanca, Le 16/04/2021

Echographie des épaules

Nom :Mme BOUGAJDI Hafida

Motif de consultation : Scapulalgies mécaniques droites

- Le tendon de la longue portion du biceps est normal, en place, sans épanchement peri-tendineux
- Le tendon supraepinatus est hétérogène avec perte de l'aspect fibrillaire et présente une image anéchogène en axiale et longitudinale.
- Le tendon subscapularis est homogène et fibrillaire
- L'infraepinatus est de structure homogène et fibrillaire.
- Bursite sous acromio-deltoidienne
- Pas d'épanchement articulaire.
- Articulation acromio-claviculaire est normale.

Au total : Rupture partielle du supraepinatus droit

Note d'honoraire de l'échographie : 300 DH
(Trois cent dirhams)

Dr SEKKAT Jihane
Bc Med Zefzaf Anassi
Tél: 05 22 01 07 07

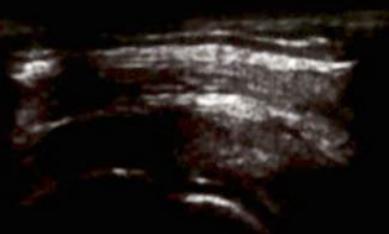
Siemens MyLab

EMED

16 AVR 2021 12:56:50

B F 10 MHZ G 55%
5 CM XV 1
PRC 5-2-H PRS 3
PST 2

FACTORY LA522



398 / 398